



**PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 9 JUILLET 2014**



Date de convocation :
30 juin 2014

Date d'affichage :
30 juin 2014

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 10

Procurations 5

L'an deux mil quatorze, le neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe SICOT, Maire de Clayes.

Étaient présents :

Mmes GUEGUEN, ROBERT, ROULLEAU
MM. SICOT, MENEUX, BARBÉ, BOURNAT, FOUILLET, LE GARREC,
MUSSETA

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes BAZIN, KAKPEGNAN, MM RENOUX, JAUNET,
MACRI

Procurations : Mme BAZIN à M SICOT, Mme KAKPEGNAN à M MUSSETA,
M RENOUX à M MENEUX, M JAUNET à M BARBÉ, M MACRI à
M FOUILLET

Monsieur Claude FOUILLET a été élu secrétaire de séance.

DEL 081-14-041 : CONVENTION DE RESTAURATION 2014-2015

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler pour l'année 2014-2015 la convention de restauration (cantine scolaire) avec la société RESTECO.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ♦ accepte le renouvellement de la convention de restauration avec la société RESTECO pour l'année 2014-2015 ;
- ♦ autorise Monsieur Le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

DEL 081-14-042 : TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES (ANNÉE 2014-2015)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, fixe les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015 à compter du 1^{er} septembre 2014 comme suit :

Cantine scolaire

Quotient familial 2014	Tarif
0 à 450€	2.83 €
451€ à 650€	3.28 €
651€ à 800€	3.54 €
801€ à 1 100€	3.74 €
1 101€ à 1 500€	3.94 €
1 501€ et +	4.14 €
Hors commune	4.14 €
Adultes	4.49 €

Garderie

Quotient familial 2014	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h10-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.11 €	1.36 €	0.66 €
451€ à 650€	1.26 €	1.57 €	0.76 €
651€ à 800€	1.36 €	1.67 €	0.81 €
801€ à 1 100€	1.46 €	1.77 €	0.86 €
1 101€ à 1 500€	1.57 €	1.87 €	0.91 €
1 501€ et +	1.67 €	1.97 €	0.96 €
Hors commune	1.67 €	1.97 €	0.96 €

Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

Quotient familial 2014	Tarif
0 à 450€	1.36 €
451€ à 650€	1.57 €
651€ à 800€	1.67 €
801€ à 1 100€	1.77 €
1 101€ à 1 500€	1.87 €
1 501€ et +	1.97 €
Hors commune	1.97 €

DEL 081-14-043 : RÉGIME INDEMNITAIRE : INSTAURATION IFTS

Par délibérations en date du 2 juillet 2004, 2 décembre 2011 et 8 juin 2012, l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) a été mise en place pour l'ensemble du personnel titulaire de la commune.

Au-delà du de l'indice brut majoré 380 (soit au-delà du 5^{ème} échelon dans la catégorie B), l'IAT ne peut plus être versée et est remplacée par l'IFTS (décret n°91-875 du 6 septembre 1991).

Un montant annuel est défini par catégorie :

- ♦ 1^{ère} catégorie : 1471,17 €
- ♦ 2^{ème} catégorie : 1078,73 €
- ♦ 3^{ème} catégorie : 857,82 €

La prime est calculée à partir d'un coefficient pouvant varier de 0 à 8, appliqué à ce montant annuel. Ce coefficient est fixé par arrêté municipal nominatif.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ♦ décide de créer l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaire (IFTS) à compter du 10 juillet 2014.
- ♦ autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire

DEL 081-14-038 : GROUPEMENT DE COMMANDE ÉNERGIE (GAZ)

A compter du 1^{er} janvier 2015, les collectivités doivent soumettre à concurrence les marchés de fournitures de gaz.

Le SDE 35 propose de constituer un groupement de commande.

Le SDE22, coordinateur du groupement sera chargé de la passation des marchés d'achat d'énergies.

L'exécution des marchés sera assurée par la Commune.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ◆ accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération.
- ◆ autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies.
- ◆ autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement.
- ◆ autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Clays.

FIN DE SÉANCE 22h01

NOM - Prénom	SIGNATURE
SICOT Philippe	
BARBE Raymond	
BAZIN Patricia	Absente excusée
BOURNAT Célestin	
FOUILLET Claude	
GUEGUEN Laurence	
JAUNET Yvan	Absent excusé
KAKPEGNAN Irma	Absente excusée
LE GARREC Ronan	
MACRI Fabrice	Absent excusé
MENEUX Loïc	
MUSSETA Jean-Christophe	
RENOUX Thierry	Absent excusé
ROBERT Chantale	
ROULLEAU Nadine	